

République française

Département du TARN
Arrondissement :
Castres
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE DE VABRE**

Séance du 09 juillet 2025

Date de la convocation: 03/07/2025
Le neuf juillet deux mille vingt-cinq, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Françoise PONS, Maire de Vabre

Membres en exercice :
14
Présents : 12
Représentés : 1
Votants : 13

Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Marie WILTORD RIBOULET, Claude SALVETAT, Michel CALS, Christine GAILLARD, Didier GUY, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES

Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

Absent(es) représenté(es) : Laurence JULIEN représentée par Aurore VAREILLES
Absent(es) : Romain DECOURT

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2025 045

Objet : Régularisation emprise chemin de la Boulière parcelle AZ 297

Mme le Maire informe le conseil municipal qu'afin de mettre en concordance le tracé du chemin de la Boulière avec la réalité du terrain, il convient de régulariser l'emprise de cette voie en achetant la parcelle cadastrée section AZ n°297 d'une superficie de 22ca appartenant à Mr Benjamin AZEMA et Mme Sophie FERRIER épouse AZEMA.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- **Décide** d'acquérir la parcelle cadastrée section AZ n°297 d'une superficie de 22ca appartenant à Mr et Mme Benjamin et Sophie AZEMA,
- **Fixe** le prix d'achat à 33,00 € (trente-trois euros) soit 1,50 € le m²,
- **Précise** que l'acte sera établi sous la forme administrative,
- **Autorise** le 2nd adjoint à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à cette opération.
- **Autorise** le Maire à signer l'acte et toutes pièces nécessaires à cette opération.

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Madame Françoise Pons

Françoise PONS

Maire de Vabre



Maire de VABRE

Michel PERALES

Secrétaire de séance